

## 2.5 LES HABITUDES DE PAIEMENT AU LUXEMBOURG ET DANS LA ZONE EURO<sup>79</sup>

### 2.5.1 INTRODUCTION

Comme toute banque centrale de la zone euro, la Banque centrale du Luxembourg (BCL) suit de près l'évolution des moyens et systèmes de paiement. Elle est également responsable de la mise en circulation au Luxembourg de la monnaie dite fiduciaire, à savoir les billets et pièces.

À cet égard, la « Stratégie fiduciaire de l'Eurosystème »<sup>80</sup>, publiée récemment sur le site de la Banque centrale européenne (BCE)<sup>81</sup>, retient comme objectif le maintien de la monnaie fiduciaire comme « un instrument de paiement et une réserve de valeur de choix, généralement disponible, attrayant, fiable et compétitif ».

Or, en dépit de l'importance des espèces comme moyen de paiement, la numérisation rapide de l'économie affecte également les choix des agents en matière de moyens de paiement.

Pour mieux appréhender ces changements, la BCL a contribué à la récente étude de la BCE sur les habitudes de paiement des ménages de la zone euro, *Study on Payment Attitudes of Consumers in the Euro area* (SPACE).

Un des résultats principaux de cette étude est que les espèces restent le mode de paiement principal dans les pays de la zone euro, y compris le Luxembourg, même si la part des paiements par carte est en progression. Cette analyse vise à résumer les conclusions de l'enquête SPACE, en mettant particulièrement l'accent sur le Luxembourg. Ces résultats sont comparés en partie avec les statistiques des paiements que les banques au Luxembourg déclarent à la BCL<sup>82</sup>.

### 2.5.2 L'ENQUÊTE SPACE

En 2019, la BCE a mené l'enquête SPACE<sup>83</sup> dans 17 des 19 pays de la zone euro<sup>84</sup>, auprès de 41 000 personnes (1 367 au Luxembourg). Trois vagues d'entrevues, en ligne ou par téléphone, ont été menées entre mi-mars et mi-décembre 2019, en imposant des quotas pour les différents jours de la semaine, ainsi que pour les caractéristiques sociodémographiques des participants (sexe, âge, et région d'habitation). Les sondés, âgés de 18 ans ou plus, ont rempli un journal des paiements d'une journée et répondu à un questionnaire sur leurs préférences quant aux moyens de paiement. Les participants ont

79 Analyse rédigée par Elisabetta Maria Saini, expert en billets et pièces dans la section Contrôle de la circulation fiduciaire, Pavel Dvořák, économiste-statisticien dans la section Infrastructures et systèmes de paiement et Natalia Andries, économiste au département Économie et Recherche. Nous tenons à remercier Pierre Beck, Patrice Bernabei, Paolo Guarda, Karine Rottenberg, Pierre Thissen et Nathalie Zahlen pour leur contribution à cette analyse.

80 En anglais, *The Eurosystem Cash Strategy*.

81 [https://www.ecb.europa.eu/paym/groups/erpb/shared/pdf/14th-ERPb-meeting/Access\\_to\\_cash.pdf](https://www.ecb.europa.eu/paym/groups/erpb/shared/pdf/14th-ERPb-meeting/Access_to_cash.pdf)

82 Voir l'analyse « L'utilisation des instruments de paiement au Luxembourg » Bulletin BCL 2021-1, pp. 85-97.

83 L'étude, en anglais, est accessible sous le lien suivant : [https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/ecb\\_spacereport202012-bb2038bbb6.en.pdf](https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/ecb_spacereport202012-bb2038bbb6.en.pdf).

84 La Deutsche Bundesbank et De Nederlandsche Bank conduisent déjà des enquêtes similaires dont les données ont été intégrées dans l'étude SPACE chaque fois que cela était possible.

déclaré un total de près de 68 000 paiements aux points de vente<sup>85</sup> et de personne à personne<sup>86</sup>, environ 7 400 transactions en ligne et 43 700 règlements de factures ou de paiements récurrents.

Les résultats de SPACE permettent une comparaison avec les résultats d'une enquête similaire effectuée en 2016, *Study on the use of cash by households in the euro area* (SUCH)<sup>87</sup>.

### 2.5.3 LES MODES DE PAIEMENT SELON LE TYPE DE TRANSACTION

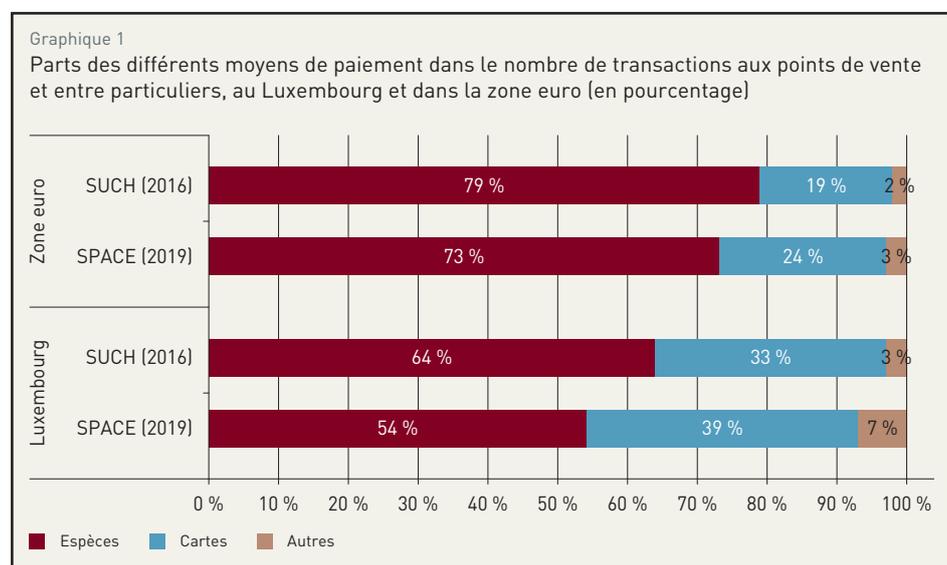
#### 2.5.3.1 Les transactions aux points de vente et entre particuliers

Selon l'enquête SPACE, les espèces restent le mode de paiement le plus utilisé au niveau des points de vente et des transactions entre particuliers. Dans la zone euro, 73 % de ces transactions sont effectuées en espèces, contre 54 % au Luxembourg. Depuis 2016, cette part a diminué de six points de pourcentage pour la zone euro et de dix points pour le Luxembourg. L'utilisation des cartes, en revanche, a augmenté de six points de pourcentage au Luxembourg pour atteindre 39 %, et de cinq points pour la zone euro, où elle s'est établie à 24 %, voir le graphique 1.

En ce qui concerne la valeur totale de ces transactions, la part des espèces a diminué de six points dans la zone euro, où elle s'élève à 48 %, comme au Luxembourg, où elle atteint 24 %. La part des cartes a augmenté de deux points dans la zone euro pour atteindre 41 %, mais a diminué de trois points au Luxembourg pour s'établir à 56 %. Au niveau de la zone euro, les autres instruments de paiement<sup>88</sup> ne constituent que 3 % du nombre total de transactions, mais représentent 11 % de la valeur des transactions. Ils sont donc préférés pour régler des dépenses plus importantes. Au Luxembourg, les autres instruments de paiement constituent seulement 7 % du nombre de transactions, mais représentent 20 % de la valeur des transactions, bien au-dessus de la moyenne européenne.

D'importantes différences sont observées entre pays européens : en général, les résidents des pays de l'Europe du Nord utilisent beaucoup moins les espèces que ceux des pays du sud de l'Europe.

L'enquête SPACE révèle également qu'au Luxembourg, les cartes sont plus utilisées que dans la zone euro ou dans les pays limitrophes. Au Luxembourg, chaque personne effectue en moyenne cinq paiements par carte chaque



Sources : BCE, BCL

85 C'est-à-dire magasin ou autre surface de vente (en anglais, *Point of sale ou POS*).

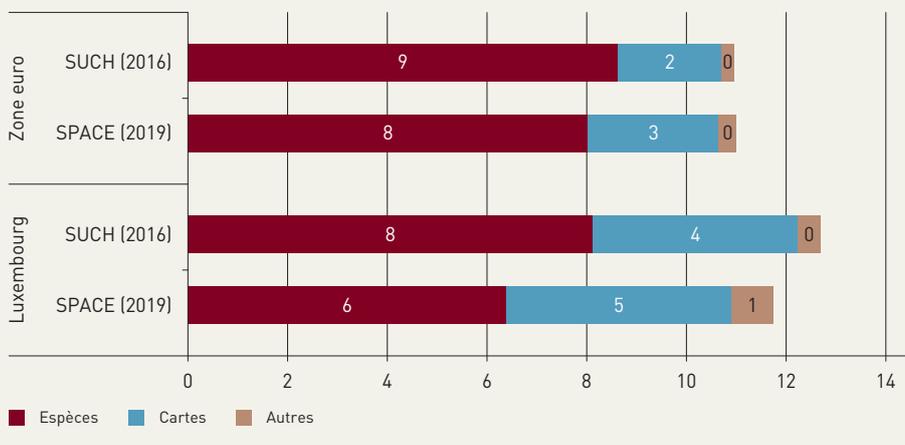
86 En anglais, *Person-to-person (P2P)*.

87 H. Esselink et L. Hernández (2017), «The use of cash by households in the euro area », ECB Occasional Paper Series n° 201, <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecb.op201.en.pdf>.

88 La catégorie « Autres » fait référence aux paiements par téléphone mobile, chèques bancaires, virements, domiciliations et autres instruments de paiement (non identifiés), et inclut la réponse « Je ne sais pas ».

Graphique 2

Nombre de transactions par personne et par semaine au Luxembourg et dans la zone euro



Sources : BCE (2020), « Study on the payment attitudes of consumers in the euro area (SPACE) », graphique 3, p. 26, BCE (2017), « Occasional paper No 201 / November 2017, The use of cash by households in the euro area », graphique 5, p. 22

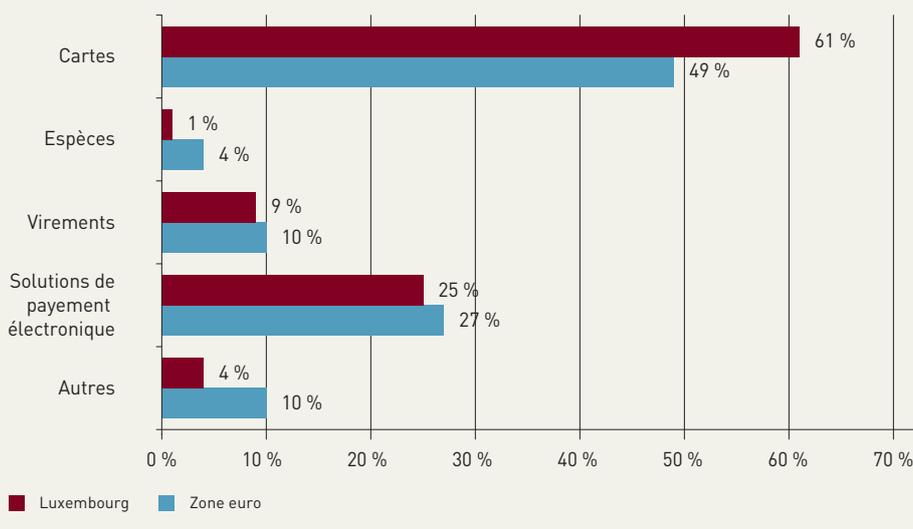
Note : Dans l'étude SPACE, la catégorie « Autres » fait référence aux paiements par téléphone mobile, chèques bancaires, virements, domiciliations, crypto-actifs et autres instruments de paiement (non identifiés), et inclut la réponse « Je ne sais pas ». Le nombre moyen de transactions par personne et par semaine a été calculé à partir du nombre moyen de transactions par personne et par jour et a été arrondi.

semaine (contre quatre paiements par carte en 2016) alors que ce chiffre est de trois dans la zone euro (contre deux en 2016, voir le graphique 2).

L'analyse des statistiques des paiements qui est parue au Bulletin BCL 2021-1 confirme la hausse du nombre de transactions par carte au Luxembourg. Cependant, ce résultat n'est que partiellement comparable à ceux de l'enquête SPACE, parce qu'il se réfère à une population plus large. Dans l'enquête SPACE, les résultats pour le Luxembourg se basent sur un échantillon de ménages résidents, tandis que les statistiques des paiements que les banques transmettent à la BCL couvrent aussi les paiements par les sociétés non financières et par les non-résidents qui détiennent un compte au Luxembourg<sup>89</sup>.

Graphique 3

Parts des différents moyens de paiement dans le nombre d'achats à distance, au Luxembourg et dans la zone euro (en pourcentage)



Sources : BCE (2020), « Study on the payment attitudes of consumers in the euro area (SPACE) », graphique B.13.3, p. 128

Note : la catégorie « Autres » comprend les cartes ou chèques-cadeaux, les chèques bancaires, les crypto-actifs, les domiciliations et les options « autres » et « je ne sais pas ».

Les statistiques des paiements confirment la tendance haussière des paiements par carte dans la zone euro et dans les trois pays limitrophes du Luxembourg. Par rapport à ses voisins, celui-ci affiche la plus forte croissance du nombre de paiements par carte pour chacune des quatre dernières années. En revanche, la valeur moyenne des transactions par carte a diminué au Luxembourg. Cette évolution peut en partie être attribuée à l'introduction des paiements par carte sans contact et sans code PIN (jusqu'à une certaine limite). La baisse de la valeur moyenne a également été observée en Belgique, en Allemagne, en France ainsi que dans l'ensemble de la zone euro.

89 Pour le secteur des ménages, 49 % des dépôts bancaires au Luxembourg appartient à des non-résidents.

### 2.5.3.2 Les achats à distance

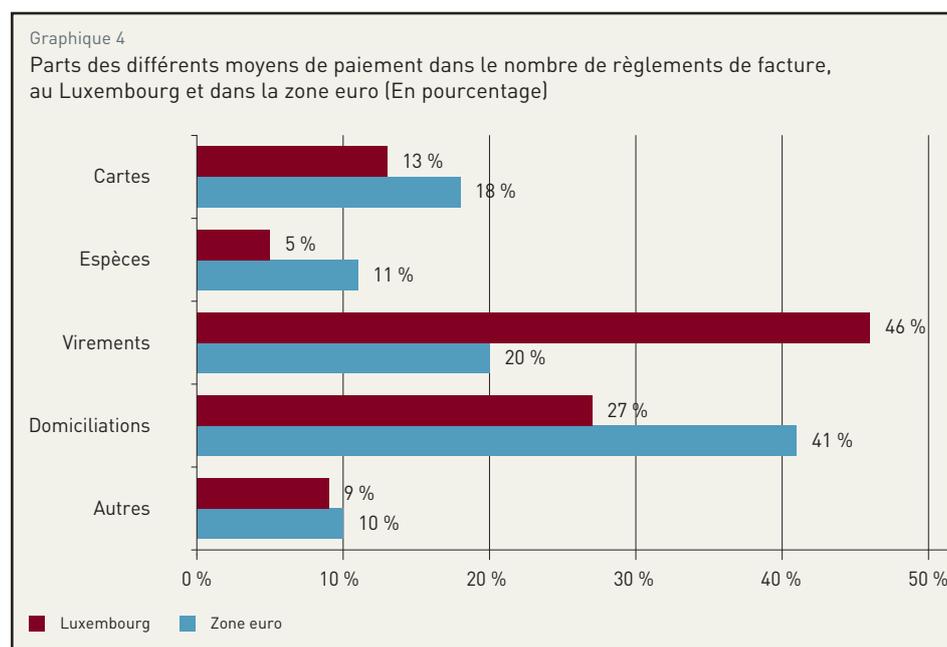
Les paiements à distance comprennent surtout les paiements en ligne, mais aussi les achats par téléphone et par correspondance. Selon l'enquête SPACE, les cartes de débit ou de crédit sont le principal instrument de paiement utilisé pour régler ce type de transactions. Elles représentent 49 % de toutes ces transactions dans la zone euro et sont suivies par les solutions de paiement électronique<sup>90</sup>. Les virements<sup>91</sup> et les autres instruments<sup>92</sup> représentent chacun 10 % de ces transactions. Les espèces sont également utilisées pour régler 4 % des commandes passées à distance et payées à la livraison (voir le graphique 3). En ce qui concerne la valeur de ces transactions, la part des cartes s'élève à 48 %, tandis que celle des solutions de paiement électronique représente 24 % et celle des virements, 14 %. La catégorie « autres moyens de paiement » compte pour 11 % et les espèces, pour 3 %.

Au Luxembourg, les cartes sont plus souvent utilisées pour régler les achats à distance que dans les autres pays de la zone euro. Ainsi, 61 % de tous ces achats sont payés par carte, tandis que 25 % sont réglés grâce à des solutions de paiement électronique, comme le montre le graphique 3. En termes de valeur, les cartes comptent pour 56 % du total et les paiements électroniques, pour 28 %.

Les statistiques des paiements permettent de discerner une hausse du nombre de transactions effectuées par carte dans le commerce électronique, ainsi qu'une augmentation des transactions réglées par monnaie électronique. En 2019, le nombre de transactions en ligne réglées par carte reste bien inférieur au nombre de transactions par carte effectuées aux points de vente. En revanche, la croissance de ces dernières est moins prononcée que celle des transactions par carte effectuées en ligne.

### 2.5.3.3 Le règlement de factures et les paiements récurrents

Les personnes ayant participé à l'enquête SPACE ont également été interrogées sur le paiement des factures qu'elles ont pu effectuer au cours des sept jours précédant l'entretien. Globalement, dans la zone euro, l'instrument de paiement le plus fréquemment utilisé pour régler des factures est la domiciliation<sup>93</sup>, comptant pour 41 % de ces transactions et



Sources : BCE (2020), « Study on the payment attitudes of consumers in the euro area (SPACE) », graphique B.13.3, p. 128

Note : la catégorie « Autres » comprend les chèques bancaires et les options « autres » et « je ne sais pas ».

90 Des exemples de solutions de paiements électroniques sont PayPal, Sofort et Afterpay.

91 Le virement est un transfert bancaire initié par le propriétaire du compte.

92 La catégorie « autres instruments » comprend ici les cartes ou chèques-cadeaux, les chèques bancaires, les crypto-actifs, les domiciliations et les options « autres » et « je ne sais pas ».

93 La domiciliation, aussi appelée prélèvement, est un transfert bancaire initié par le bénéficiaire sur base d'une autorisation donnée par le propriétaire du compte.

37 % de leur valeur totale. Les virements suivent avec 20 % du nombre de transactions et 29 % de leur valeur. Les cartes et les autres moyens de paiement sont relativement moins utilisés pour ce type de transactions (voir le graphique 4).

En revanche, au Luxembourg, le virement est l'instrument le plus utilisé pour régler des factures, comptant pour 46 % du nombre de transactions et 64 % de leur valeur. Le virement est suivi par la domiciliation, les cartes et les autres moyens de paiement.

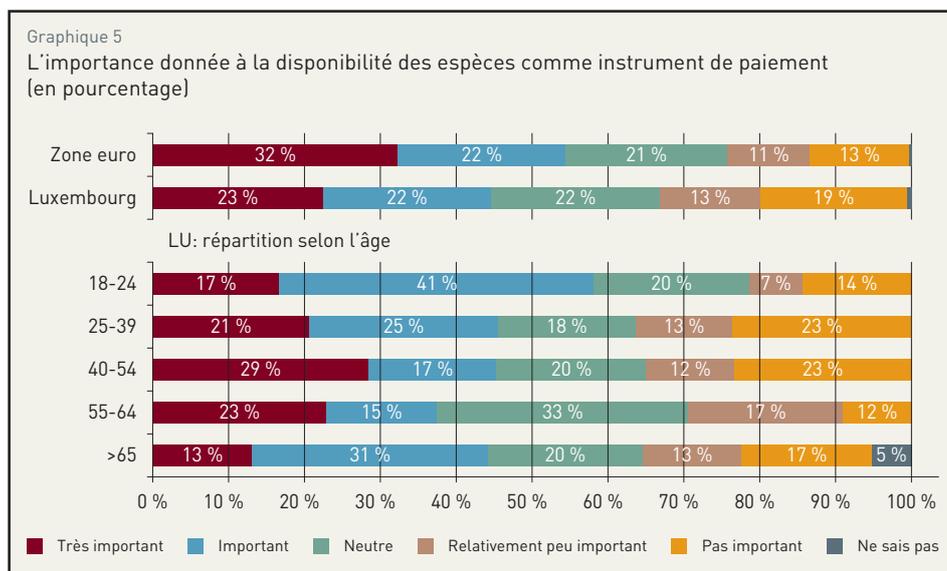
Les espèces sont utilisées pour 11 % des paiements de factures dans la zone euro, représentant 6 % de leur valeur totale. Si le mode de paiement des factures varie selon les pays, c'est aussi parce que la domiciliation n'est pas disponible dans certains pays du nord de l'Europe, qui utilisent davantage le virement.

L'analyse des statistiques des paiements qui est parue au Bulletin 2021-1 confirme que le nombre de virements émis au Luxembourg est beaucoup plus élevé que celui des domiciliations, ce qui est cohérent avec le résultat de l'enquête SPACE selon laquelle les résidents préfèrent les virements pour payer leurs factures.

#### 2.5.4 LES MODES DE PAIEMENT PRÉFÉRÉS

Les participants à l'enquête SPACE ont été également interrogés sur leurs préférences en matière de modes de paiement. Ainsi, 49 % des sondés ont indiqué que, s'ils ont la possibilité de choisir, ils optent pour des cartes ou d'autres instruments de paiement scripturaux<sup>94</sup>. En revanche, 27 % préfèrent les espèces, tandis que 24 % n'ont pas de préférence. Par conséquent, la part des personnes préférant un instrument de paiement scriptural a augmenté depuis l'enquête SUCH en 2016, date à laquelle elle s'élevait à 43 %. La part des personnes préférant les espèces a diminué, puisque 32 % des personnes interrogées en 2016 ont opté pour un paiement en espèces. Au Luxembourg, le pourcentage des personnes déclarant préférer les cartes ou un autre instrument de paiement scriptural a augmenté pour atteindre 67 %, soit une valeur largement supérieure à la moyenne de la zone euro.

Toutefois, les préférences exprimées ne coïncident pas nécessairement avec le comportement déclaré par les participants à l'enquête SPACE. Par exemple, 54 % des personnes interrogées au Luxembourg ont déclaré avoir réglé en espèces lors de leur dernière transaction aux points de



Sources : BCE (2020), « Study on the payment attitudes of consumers in the euro area (SPACE) », graphique B.13.3, p. 128

Note : en raison des arrondis, la somme des pourcentages ne correspond pas toujours à 100 %.

94 Par opposition à la monnaie fiduciaire (billets et pièces), les moyens de paiement scripturaux permettent le transfert de fonds tenus dans des comptes (cartes, virements, prélèvements, etc.).

vente ou entre particuliers, tandis que 67 % ont répondu qu'elles préfèrent utiliser les instruments de paiement scripturaux.

Les personnes interrogées ont également indiqué l'importance qu'elles attachent à la possibilité de continuer à disposer des espèces comme instrument de paiement. Dans la zone euro, 54 % des sondés ont jugé important ou très important d'avoir la possibilité de payer en espèces. Au Luxembourg, ce pourcentage s'élève à 45 %. Enfin, 58 % des personnes âgées de 18 à 24 ans déclarent important, voire très important, d'avoir la possibilité de payer en espèces, comme l'illustre le graphique 5.

L'accès aux distributeurs automatique de billets est devenu plus difficile que par le passé, selon l'enquête SPACE. Pour la zone euro, la part des sondés qui estimaient facile, voire très facile de se rendre à un distributeur automatique de billets est passée de 94 % en 2016 à 89 % en 2019. Au Luxembourg, elle a baissé de 96 % à 92 %, alors que la part des personnes déclarant que l'accès est assez difficile ou très difficile est passée de 4 % à 7 %.

L'enquête SPACE a également demandé aux participants s'ils détenaient une réserve en espèces chez eux. Dans l'ensemble, 34 % des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative à cette question. Le montant conservé en espèces était compris entre 100 et 1 000 euros pour 53 % de ces personnes et dépassait les 1 000 euros pour 8 % d'entre elles. Ces réponses représentent une augmentation significative par rapport aux résultats de l'enquête SUCH de 2016, où moins d'un quart des personnes interrogées déclaraient détenir une réserve en espèces à domicile.

Au Luxembourg, ce chiffre est encore plus élevé, 38 % des personnes interrogées déclarant conserver une réserve d'espèces à domicile. Plus de 13 % d'entre elles déclarent détenir un montant supérieur à 1 000 euros.

Bien qu'il soit difficile d'avoir une estimation précise de la réserve que les citoyens européens conservent sous forme d'espèces, ces résultats suggèrent que les espèces gagnent en importance en tant que réserve de valeur.

## 2.5.5 L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES HABITUDES DE PAIEMENT

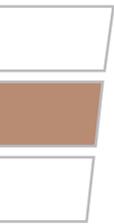
### 2.5.5.1 L'enquête IMPACT

La pandémie de COVID-19 semble avoir contribué à une baisse de l'utilisation des espèces, du moins par certains consommateurs. Afin de quantifier l'ampleur de ce changement dans la zone euro, la BCE a mené pendant le mois de juillet 2020 une enquête séparée, intitulée IMPACT<sup>95</sup>. Parmi les personnes interrogées, 40 % dans la zone euro et 49 % au Luxembourg ont déclaré avoir utilisé moins d'espèces depuis le début de la pandémie. Dans la zone euro, 87 % de ces personnes ont déclaré qu'après la crise sanitaire elles continueront certainement ou probablement à payer moins souvent en espèces. Au Luxembourg, ce pourcentage n'est que de 82 %.

Interrogées quant à leur dernier paiement, les participants au Luxembourg ont majoritairement répondu avoir payé par carte : 47 % ont utilisé la technologie sans contact, tandis que 18 % seulement ont réglé en espèces.

Cependant, le sondage IMPACT est très différent de l'enquête SPACE : seules 17 779 personnes ont été interrogées dans la zone euro, dont 500 au Luxembourg. De plus, le sondage ne portait que sur le dernier paiement effectué. Il sera donc important de voir si ces tendances se confirment à l'avenir. À cette

95 Voir les résultats dans l'encadré 3 « Survey on the impact of the pandemic on cash trends » du rapport SPACE.



fin, le Conseil des gouverneurs a décidé de mener une étude sur les habitudes de paiement tous les deux ans, avec l'objectif de publier les prochains résultats fin 2022<sup>96</sup>.

#### 2.5.5.2 Les statistiques des paiements

En utilisant les statistiques que les banques transmettent à la BCL, les paiements effectués sur la période de janvier à octobre 2020 ont été comparés aux mêmes mois de 2019. L'analyse se concentre sur un échantillon de grandes banques actives sur le marché domestique, couvrant au moins 90 % du nombre total des transactions de paiement pour chaque instrument de paiement analysé.

Sur la période comprise entre mars et mai 2020, le nombre de transactions par carte effectuées sur les terminaux de paiement aux points de vente au Luxembourg a diminué de 17 % par rapport à la même période de 2019. En revanche, le nombre de transactions par carte effectuées dans le cadre du commerce électronique a augmenté tant au cours de la période du premier confinement (mars à mai) qu'après la levée des restrictions dans le courant de 2020. Cette évolution est conforme aux observations faites par d'autres banques centrales de l'Union européenne pendant les périodes de confinement, quand bon nombre de commerces étaient fermés et que les consommateurs se sont souvent reportés sur le commerce électronique<sup>97</sup>.

#### 2.5.6 CONCLUSION

Selon l'étude SPACE, les espèces restent le mode de paiement le plus utilisé pour les transactions aux points de vente et entre particuliers. Ce constat vaut aussi bien pour la zone euro que pour le Luxembourg. Cependant, les cartes et les autres instruments de paiement affichent une tendance à la hausse depuis 2016.

Toujours selon l'enquête SPACE, la part des transactions par carte aux points de vente et entre particuliers a augmenté dans la zone euro, tant dans le nombre total de transactions que dans leur valeur totale. Au Luxembourg, la part des cartes dans le nombre de transactions a augmenté, mais leur part dans la valeur totale des transactions a légèrement diminué. Toutefois, selon l'analyse BCL des statistiques des paiements, la valeur totale des transactions par carte a augmenté aussi bien que le nombre de ces transactions.

En ce qui concerne les règlements de factures et les paiements récurrents, l'instrument de paiement le plus fréquemment utilisé dans la zone euro est la domiciliation, suivie par le virement. Au Luxembourg en revanche, les consommateurs préfèrent les virements aux domiciliations pour payer leurs factures.

La BCL suit de près l'évolution des comportements en matière de paiement à travers les données collectées auprès des banques. De plus, elle participe déjà activement à la préparation de la prochaine étude de l'Eurosystème quant aux habitudes de paiement des citoyens de la zone euro.

96 Voir les décisions du Conseil des gouverneurs de la BCE disponible sous : <https://www.ecb.europa.eu/press/govcdec/other-dec/2020/html/ecb.gc201211-ef1f417b08.fr.html>.

97 Voir, par exemple, Banque nationale de Belgique (2020) « Financial Market Infrastructures and Payment Services Report 2020 », Box 8 « Impact of COVID 19 on the payments sector » ; Banque nationale du Danemark (2020) « Payments before, during and after the corona lockdown » ; Banque centrale européenne (2020, juin), « ERPB response to the current COVID-19 pandemic », ou encore Banque d'Angleterre (2020), Bulletin trimestriel T4, « Cash in the time of Covid ».